Taekwondo

CDT 67

Projet de ligue Alsace de Taekwondo Et Disciplines Associées

ligue Alsace

TAEKWONDO et Disciplines Associées

Cette analyse a été réalisée par la commission développement du CDT67, regroupant des membres de la majorité des clubs du département du CDT67. Ce rapport a été remis au président du CDT le 5/11/2021. Devant cette sollicitation massive le bureau du CDT67 ouvre un Référendum des clubs du 67 et 68.

Sommaire :

Introduction

1) **Création de la CeA**
   a. **Définition de la CeA**
   b. **L'exception alsacienne et sa plus-value**

2) **Constat de la situation**
   a. **Taille de la région et déplacement**
   b. **La limite de la ligue**
   c. **La limite des CDT**

3) **La voie du compromis**

Conclusion

Bulletin du Référendum 67- 68

Annexes :

Annexe 1 : Compte rendu de réunion du CDT67 du 21/10/2020

Annexe 2 : Courrier à la FFTDA du CDT67 et 68 demandant la création d'une ligue Alsace.

Annexe 3 : Coupure de presse sur la création de ligue Alsace

Annexe 4 : Projet de développement de la ligue grand est 2017-2021

Introduction :

Il est fréquent d'entendre de la part des clubs Alsaciens, des problématiques liées à la disparition de la ligue Alsace et des difficultés dans l'organisation du territoire depuis la création de la ligue Grand-Est.

Aussi, ce dossier vise à un constat neutre et une proposition d'amélioration via la création d'une structure sur la base de la Collectivité européenne d'Alsace pour répondre à ces problématiques.

Vous trouverez à la fin de ce dossier, un bulletin en réponse à un référendum portant sur l'importance et l'utilité de créer une telle structure. Nous invitons les clubs des départements du 67 et 68 à se positionner sur cette création avant le 12/12/21 au plus tard.

1) Création de la Cea

a. Définition

La **collectivité européenne d'Alsace** (**CeA**) est une collectivité territoriale française, qui voit le jour le 1er janvier 2021.

Elle résulte de la fusion des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Les deux départements continuent cependant à exister en tant que circonscriptions administratives de l'État. Cette nouvelle collectivité dispose des compétences des départements mais aussi de compétences particulières, notamment en matière de coopération transfrontalière, de bilinguisme, de transports et d'organismes professionnels. Correspondant géographiquement à l'ancienne région Alsace, elle continue à faire partie de la région Grand Est, bien que la question de l'y maintenir se pose régulièrement.

Sa création est actée par la loi nº 2019-816 du 2 août 2019. Source : Wikipédia

b. L'exception Alsacienne et sa plus-value.

Il faut prendre conscience que si les départements du 67 et 68 sont allés jusqu'à créer une identité Alsace c'est aussi parce que la population a vécu un traumatisme identitaire par le mariage forcé des anciennes régions. Ce traumatisme est aussi vrai sur nos clubs, nos bénévoles, nos licenciés qui ont un vrai besoin du mot Alsace, afin de recoller à une identité forte et un engagement local.

La Collectivité européen d'Alsace (CeA) est une exception nationale unique, elle est une chance pour le Taekwondo d'aller chercher des financements auprès de cette nouvelle entité que ne pourrait pas chercher la Ligue Grand Est. En plus, cette nouvelle structure fédérale pourrait aussi prétendre à des financements de projet par les départements 67 – 68, PSF … plus conséquent, puisque plus crédible qu'un CDT, et toujours sans empiéter sur les demandes de la Ligue Grand Est. En effet, un CDT n'ayant presque aucun budget, il ne peut pas porter de projet trop conséquent, puisque les subventions ne financent jamais l'intégralité d'un projet.

L'exception Alsacienne est donc une chance de dynamiser un secteur et de démultiplier nos moyens. C'est aussi une chance d'assister à un engouement de bénévoles localement qui ont un attachement plus important à l'identité Alsace qu'à l'indenté de leur département. D'autant qu'aujourd'hui il n'y a pas d'identité Grand Est dans le cœur des bénévoles locaux. Il serait donc dommage de passer à côté de ces atouts pour optimiser le développement de nos disciplines sur le territoire de l'Alsace.

2) Constat de la situation

a. Taille de la région et déplacement

Entre deux clubs, il peut y avoir presque 4h30 de trajet (par exemple : Illzach – Charleville Mézière). C'est l'équivalent d'un trajet Strasbourg-Lyon. Cette immensité génère des frais d'essence, péage et d'hébergement si les compétiteurs veulent arriver en forme le matin pour leur compétition. Ces coûts sont difficilement supportables pour de nombreux clubs qui font donc moins de compétition, voir plus aucun événement. On peut même entendre des clubs se demander pourquoi adhérer à une fédération, si rien n'est fait proche de chez eux.

La Région Grand Est est presque grande comme deux fois la Belgique. La région Grand Est est donc proche d'une animation d'un petit pays d'Europe, plus que d'une région. Rien qu'en Europe, le Grand-Est est ainsi plus grand que la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, La Slovaquie, l'Estonie, le Danemark, les Pays-Bas, la Suisse, la Moldavie, la Belgique, l'Arménie, l'Albanie, la Macédoine, la Slovaquie….

Notons que la Région Grand Est est la 4^{e} plus grosse région de France.

Superficie des Grandes Régions :

1	Nouvelle-Aquitaine	83 834 km^2
2	Occitanie	72 736 km^2
3	Auvergne-Rhône-Alpes	69 572 km^2
4	Grand Est	57 375 km^2
	Grand Est hors Alsace	49 095 km^2
5	Bourgogne-Franche-Comté	47 765 km^2
6	Centre-Val de Loire	39 067 km^2
7	Pays de la Loire	31 976 km^2
8	Hauts-de-France	31 783 km^2
9	Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 419 km^2
10	Normandie	29 751 km^2
11	Bretagne	27 172 km^2
12	Île-de-France	11 992 km^2
13	Corse	8 677 km^2
	L'Alsace	8 280 km^2

La superficie de l'Alsace est donc comparable à une grande Région comme la Corse. Le Grand-Est sans l'Alsace reste un territoire très grand à couvrir. Aussi la mission d'une ligue grande Est sans l'Alsace reste déjà impressionnante et constitue en soit un défi.

Notons qu'en plus de par sa localisation à l'extrémité Est, le découpage est facile.

De plus, la densité de population, au sein de la Grande Région y est très inégale. La CeA (Haut-Rhin et Bas-Rhin) possède ainsi 229 habitants/km² quand on sait que la densité du Grand Est dans son ensemble, y compris la CeA est seulement de 97 habitants/km². Les Départements du Bas-Rhin et Haut Rhin formant la CeA est justement la plus dense. (Source : Insee)

Classement Par densité	Département	Population en 2018	Variation (2018/2013)	Densité (hab./km²)
1e	Bas-Rhin	1 133 552	+	**238,40**
2e	Haut-Rhin	764 981	+	**217,00**
3e	Moselle	1 043 524	-	**167,90**
4e	Meurthe-et-Moselle	733 469	+	**139,80**
5e	Marne	567 462	-	**69,50**
6e	Vosges	366 112	-	**62,30**
7e	Ardennes	271 845	-	**52,00**
8e	Aube	310 020	+	**51,60**
9e	Meuse	185 355	-	**29,80**
10e	Haute-Marne	174 069	-	**28,00**
	Grand Est	**5 550 389**	**-**	**96,6**

Densité qui se traduit dans les licences :

	Licenciés	Club
Ardennes	18	1
Marne	16	1
Aube	142	5
Haute Marne	69	1
Champagne-Ardenne	245	8

	Licenciés	Club
Meuse	24	1
Meurthe & Moselle	918	17
Moselle	466	14
Vosges	131	3
Lorraine	1539	35

	Licenciés	Club
Bas-Rhin	1640	14
Haut-Rhin	463	9
Total Alsace	2103	23
Total CA+L	1784	43

En bref, cette immensité rend impossible l'animation du secteur dans sa globalité par la Ligue Grand Est seule. Malgré l'élection d'un président Alsacien à la tête du Grand-Est, la région n'en reste pas moins grande. La mission ne semble donc pas vouée à être réussie, même avec la meilleure volonté de la ligue.

Ce découpage permettrait ainsi d'avoir une Ligue Grand-Est qui pourrait mettre les moyens dans le développement d'un grand secteur où parfois il y a peu d'événement, de clubs, de bénévoles, pendant que l'autre entité Alsace pourrait mettre l'accent sur l'animation de son secteur. Cette solution nous permettra d'optimiser le développement de la Grande Région dans son ensemble.

b. La limite de la ligue

Les problèmes évoqués régulièrement par les clubs en Alsace sont déjà dans le constat de la ligue dès sa création « Annexes 4 : projet de développement de la ligue grand est 2017-2021 », Ce rapport, met en avant des points faibles :

« Un manque de moyens financier pour la filière sportive : Actuellement, la gestion d'un groupe de compétiteurs correspond à un budget important (inscription, déplacement, hébergement, matériel) que certains clubs ne peuvent plus soutenir. On recense alors un désengagement de certains adhérents pour la compétition. »

- *Phénomène accentué par la taille de la Grande Région depuis sa création.*

« Un maillage déséquilibré sur la Région : Au vu de la cartographie des clubs sur le territoire, on remarque facilement que le taekwondo est absent sur certains secteurs. »

- *La ligue Grand-Est dégagée de la gestion de l'Alsace pourrait alors mieux se focaliser sur le développement de ces secteurs.*

« Un manque de relais locaux : La ligue met en place des animations locales pour fidéliser les adhérents, promouvoir, informer, détecter, former. Mais il est difficile de quadriller un territoire aussi vaste que la Région Grand Est. Il va falloir mettre en place des dispositifs qui soient capables de prendre le relai (ce peut être des comités départementaux, des regroupements de clubs, …). »

- *Encore une fois, l'impossibilité de gérer un si grand territoire est souligné par la ligue. Les CDT n'ont pas pu être la réponse à ce sujet, comme le paragraphe suivant l'explique et le regroupement de clubs s'est avéré être inexistant, au moins en Alsace.*

Le CDT 67 particulièrement actif avant covid, qui connait un redémarrage d'activité sur la saison 2021-2022, a tiré un triste bilan de la fusion des régions et de l'animation du secteur. (Annexe 1 : Compte rendu de réunion du CDT67 du 21/10/2020). Ce bilan évoque déjà les ravages de la grande région sur le secteur du 67, qui est le même sur le secteur du 68.

La Ligue n'a toujours pas su relever ces défis en fin 2021 et aucun projet n'a été rédigé depuis 2017 pour rectifier la situation. D'un autre côté, La collectivité d'Alsace est une chance d'y répondre puisqu'elle pourrait chercher des nouveaux moyens financiers et rééquilibrer le maillage en permettant de bien s'occuper d'un des plus gros bassins de pratiquants tout en permettant à la ligue de s'occuper des secteurs les plus en difficultés. Et pour finir, la structure Alsacienne peut être le relais local puissant que les CDT ne peuvent être.

c. La limite des CDT

Le CDT 67 comme le CDT 68 ont fait le même constat. Ainsi, M El Kamel, président du CDT68 s'est spontanément manifesté par un appel à ce sujet au président du CDT 67 M Spielmann pour agir. De ce fait, les deux comités ont alerté par courrier le président de la FFTDA le 14 juillet 2020, demandant déjà conjointement la création d'une ligue d'alsace indépendante du Grand Est. (Courrier en Annexe 2). M Odjo président de la FFTDA à ce moment a échangé par téléphone avec M. Spielmann et M Odjo s'est déclaré favorable à cette création.

Les CDT partagent le constat que leurs faibles moyens ne permettent pas le rayonnement, ni l'animation dont a besoin le territoire des départements 67 et 68. Par ailleurs, l'animation des autres départements n'en serait que meilleure car les distances et surcoût de déplacement sont les mêmes pour les clubs du reste du Grand-Est lorsqu'ils viennent en Alsace. Aussi cet échelon semble logiquement profitable à l'ensemble des départements de la Grande Région.

Notons qu'en moyen humain, réunir CDT 67 et 68 créera aussi un levier de moyens qui est actuellement divisé en deux CDT.

L'ancienne ligue Alsace connaissait de vrais succès, et était forte de compétences. Ces compétences existent toujours sur le secteur mais les bénévoles aussi sont découragés par les distances à parcourir et ne souhaitent pas sacrifier, à juste titre, leur vie de famille pour une ligue qui leur semble si loin d'eux.

Les CDT ont su insuffler une vie locale qui manquait à travers des manifestations, ce qui a fait du bien aux clubs localement, mais ses moyens sont trop limités pour développer le secteur vu son potentiel.

De nombreuses disciplines sportives font le même constat et on fait le nécessaire pour créer des ligues alsaces. C'est le cas du football, du tennis, de l'athlétisme, du tir, mais aussi de sports moins pratiqués localement comme le rugby. (Annexe 3 : coupure de presse sur la création de ligue Alsace) D'autant que la ministre des sports s'est dit favorable à cette création, s'il était issu d'un processus démocratique (Annexes 3). L'entité de la CeA,, elle aussi, encourage les créations de ligue Alsace (Annexes 3)

Ces éléments sont réellement partagés sur le secteur, puisque lors de la réunion du 24 septembre 2021 au CREPS de Strasbourg avec la présence de M Sadok Président actuel de la FFTDA, ces difficultés ont été évoqués. M Sadok a invité à effectuer en local, un processus démocratique et à déclarer être prêt à modifier le statut de la FFTDA si nécessaire pour cette création. M Sadok s'est également exprimé en faveur d'une politique de proximité au niveau fédéral, car le territoire national est lui-même trop grand.

Notons enfin, que lors de l'Assemblée générale du 23/10/2021 de la Ligue Grand Est, ces mêmes problèmes ont encore été remis sur la table. Des clubs alsaciens ont exprimé leur regret de ne toujours pas voir le sujet à l'ordre du jour, quand de nombreux autres ne sont même pas venus pour des questions de distance principalement.

Aussi, afin de respecter le processus démocratique, et en se basant sur les arguments évoqués ci-dessus, le CDT 67 invite officiellement chaque club du 67 et 68 à se positionner sur le sujet via un bulletin de vote joint en fin de dossier.

Les CDT 67 et 68 pourront ainsi continuer d'exister s'ils le souhaitent.

La voie du compromis

Il est important que celle-ci ne soit pas une sous-ligue pour être crédible tant auprès de ses pratiquants, bénévoles, enseignants, mais aussi institution nationale et structure fédérale.

Cependant, il est important aussi de penser à l'intérêt général et de profiter des forces et synergies en présence dans le Grand-Est. Aussi, il est possible que la scission pure et dure soit une solution moins profitable.

Fort du constat que nous avons besoin d'une identité ainsi que du pouvoir d'une ligue indépendante en Alsace, sans pour autant être hors ligue Grand-Est, il est important de proposer dans un premier temps une coexistence logique. Ce découpage collant au découpage national Grand-Est profiterait de la force de la collectivité européenne. Ainsi cette structure sera à la fois autonome et incluse dans la ligue actuelle. Aussi L'Alsace bénéficiera d'une association loi 1901 en tant qu'organe délégué de la FFTDA et non de la ligue Grand-Est, mais avec une reconnaissance officielle à la ligue Grand-Est, sans lui rendre de compte sur la gestion de son territoire ou de son budget, puisqu'elle est l'organe déconcentré de la FFTDA. Les synergies de moyens humains et matériels notamment seront encouragés par les deux côtés.

La volonté est donc une ligue indépendante et autonome, mais une intégration des licenciés alsaciens au Grand Est.

Par exemple :

- Un licencié en Alsace peut logiquement occuper des fonctions dans la Ligue Grand-Est puisqu'il en est licencié. Mais les licenciés hors 67 et 68 ne pourront pas occuper de fonction dans la nouvelle structure. De même, les bénévoles du 67 et 68 peuvent apporter leur aide et leurs compétences à la ligue Grand-Est.
- La ligue Grand-Est ne pourra interférer en Alsace, mais les clubs alsaciens seront intégrés aux assemblées du Grand-Est.
- Si la ligue Grand-Est souhaite organiser un événement en Alsace, elle devra le faire obligatoirement de manière conjointe à la nouvelle structure alsacienne.
- Un parcours haut niveau commun peut être envisagé, si le parcours est meilleur pour l'athlète celui-ci pourra alors aller sur le pôle de son choix pour progresser.

Notre structure Alsacienne devra avoir en revanche une autonomie totale quant à certaines tâches :

- Gestion des Passeports Sportifs et avoir le fruit de ces recettes par l'achat directement à la FFTDA et la revente aux licenciés des clubs du 67 et 68 qui ne pourront plus faire leurs demandes à la ligue Grand-Est
- Organisation de passage de Dan en toute autonomie.
- Organisation d'un championnat et coupe d'Alsace
- Gestion des opens
- Organisation de formation
- Organisation de stage

Pour ce faire cette nouvelle structure alsacienne devra bénéficier des moyens suivants

- Des rétrocessions fédérales sur les licences et les affiliations clubs. Cette rétrocession semble logique puisque c'est elle qui animera le secteur, pendant que la ligue Grand-Est pourra se concentrer sur le reste de la région. La rétrocession sera donc versée directement par la fédération à la structure alsacienne.

- Vente des passeports sur le 67-68 avec un approvisionnement direct de la FFTDA.
- Rendu du matériel de l'ex-ligue Alsace à ce jour en possession de la ligue Lorraine.

Il est évident que la région Grand-Est ne pourra plus revenir sur la création de la structure Alsace de taekwondo une fois celle-ci créé ni en demander une dissolution, une absorption ou un contrôle quelconque sur celle-ci, une fois cette dernière créée. De plus, il est important pour assurer l'autonomie de cette structure Alsace que ses élus ne cumulent pas de mandat dans d'autres structures fédérales.

Si les clubs du 67-68 adhèrent à ce projet, la création de la ligue Alsace sera proposée à la FFTDA et un bureau sera élu démocratiquement lors d'une réunion entre les clubs du 67 et 68, dont la date sera fixée ultérieurement. Ce rapport devra servir de note de cadrage pour les futurs statuts alsaciens et pour gérer les relations avec la ligue Grand-Est et fédération.

Ce projet permettrait la création d'une ligue à part entière sans pour autant s'exclure du Grand-Est, grâce à une forme de porosité entre Alsace et Grand-Est. Ce projet permettra un développement puissant et un rayonnement mutuel dont pourrait aussi se faire valoir le Grand-Est en favorisant sa création, car elle impulserait un souffle local fort tout en se dégageant du temps sur ces autres missions sur le reste de son territoire, permettant ainsi une croissance importante de l'activité et de nos disciplines.

Conclusion

Il est important que l'Alsace soit autonome dans sa gestion et indépendante financièrement, mais il est important également de ne pas priver le Grand-Est des compétences humaines s'y trouvant, ni d'empêcher les bénévoles de développer le taekwondo au-delà de l'Alsace seule. De même, il ne faudrait pas empêcher un athlète de rejoindre un pôle commun pour enrichir sa pratique.

Cette création de structure Alsacienne indépendante, offrirait une autonomie de ligue tout en intégrant ces pratiquants à la Région Grand Est. Ce découpage semble le plus profitable aux deux entités et aux licenciés, en permettant un développement au plus proche des licenciés et favorisant le rayonnement de l'Alsace comme de la Région Grand-Est grâce à un projet pertinent permettant le développement juste de l'ensemble du territoire du Grand-Est et ce sans créer ni de sous-ligue, ni scission. En bonne intelligence de gestion, cette création est un outil puissant pour la région Grand Est.

Afin de respecter la voix démocratique, nous souhaitons inviter les clubs Alsaciens via un référendum à exprimer un accord ou désaccord sur la création d'une entité Alsace, avec pour note de cadrage cette analyse.

Référendum Club de Taekwondo 67 et 68

Du Comité Départemental 67 de Taekwondo et Disciplines Associées

A retourner avant le 12 décembre 2021

Par mail à cdt67.tkd@gmail.com

Référendum Club

Je soussigné(e) Mme/Mlle/M ……

Président du Club de Taekwondo ……

N° d'affiliation (indispensable) ……

Après avoir fait un point dans mon club :

☐ Être favorable à la création d'une ligue Alsace

☐ Être défavorable à la création d'une ligue Alsace

☐ Ne se prononce pas

Date…….. Fait à ……..

Signature du Président Tampon du club (s'il y en a un)

Annexe 1

Compte-rendu de la Réunion du 21/10/20

Bureau du CDT67

Se sont réunis le vingt et un octobre deux mille vingt, M Spielmann Romain Président du CDT67, Mme Hau Sophie, Trésorière du CDT67, Mme Simon Fanny Secrétaire du CDT67 pour tirer le bilan de l'activité du département.

La fin de l'Olympiade est l'occasion de dresser un bilan pour le département. Suite à la fusion des ligues en une seule, celle du Grand Est, les changements ont été nombreux pour le département. Tirons un bilan global :

- Fermeture de l'antenne de la ligue à Strasbourg, par décision de la ligue Grand Est. Un ancien lieu pourtant important pour les clubs du département ne coûtant que 500 €/an à la ligue. Notons qu'aucun matériel, n'a été laissé dans le bureau, ni armoire, ni chaise, ni bureau, ni même un stylo, pour permettre une gestion bénévole du lieu. Seule la moquette en mauvaise état habille la pièce de ce lieu pourtant important, un choc en ouvrant la porte du bureau pour les dirigeants de clubs du Bas-Rhin.
- Par décision de la ligue Grand Est, déménagement du matériel alsacien à 150 km, le rendant très difficilement accessible pour le département. Notons que l'ancienne ligue Alsace était parfaitement équipée en plastrons électroniques et en plusieurs aires de combat. Un lieu de stockage était pourtant en place depuis des années dans le département, qui rappelons-le compte pourtant le plus grand nombre de pratiquants du Grand Est. Le CDT n'a pas eu l'occasion d'avoir ce matériel à disposition pour la moindre de ses organisations. Le CDT en avait pourtant fait la demande sur ses premières organisations. Le bilan de la synergie Ligue Grand Est/CDT67 est simple, puisqu'elle est inexistante.
- Décision par la ligue Grand Est, du licenciement de l'ancienne salariée de la ligue Alsace. Nous déplorons évidemment la dimension humaine de ce type de décision et nous lui témoignons notre soutien.
- Perte de l'open labélisé confié à la ligue Grand Est, suite à la fusion des régions. Un véritable déchirement pour de nombreux bénévoles qui entretenaient une véritable fierté depuis des années aux prix de leurs efforts.
- La sensation de baisse du nombre d'évènements dans le Bas-Rhin est partagée par de nombreux clubs. La taille de la grande région disperse forcément les manifestations.
- La crise sanitaire a mis à l'arrêt l'organisation des manifestions sportives.
- Une baisse du nombre d'inscrits dans de nombreux clubs du 67, liée à la crise sanitaire, est aussi à l'ordre du jour en ce début de saison et rajoute à la morosité actuelle du Bas-Rhin.
- Ouverture par la FFTDA d'un pôle France au CREPS de Strasbourg
- Ouverture par le travail des encadrants des Clubs de Molsheim et Schirmeck du premier cursus scolaire de Taekwondo en France.

Côté CDT 67

Notons avant tout que le CDT67 est l'association la plus petite et qui a le moins de moyen humain et financier de toutes. La rétrocession fédérale pour la saison dernière a été de 500 € seulement. Une seule facture pour des secouristes sur une seule manifestation est supérieure à ce montant.

Le CDT a été crée il y a 3 ans, 10 manifestations ont été organisées sur 2 saisons par le CDT et 2 ont dû être annulées pour cause de covid. Ce qui fait une moyenne de 6 manifestations par an avec une moyenne proche de 80 compétiteurs combats plastrons ou critérium enfants. En ce qui concerne la compétition technique 30 compétiteurs présents en moyenne et évidemment il y a eu aussi différents stages sur cette période. Plusieurs manifestations ont été gratuites par volonté du CDT. 73.33% des clubs du département ont participé au moins à plusieurs manifestations du CDT67 sur ces 2 saisons. Notons une participation régulière de 3 clubs des départements voisins et des retours très positifs sur l'organisation de la part de l'ensemble des clubs participants.

Grâce à une très bonne gestion financière du CDT67 :

- Le CDT a mis en place une équipe d'arbitrage départementale diplômée et un défraiement des arbitres de cette équipe de 80€/manifestation, la meilleure à notre connaissance pour des arbitres bénévoles. Le CDT67 souhaite valoriser l'investissement des bénévoles et le reconnaitre à sa juste valeur car il est trop souvent négligé ou considéré comme acquis et/ou dû.
- Le CDT a acheté en nom propre une aire de combat complète pour ses manifestations. (Soit un coût total de 1 344 €, un budget colossal pour la structure). Le CDT a estimé que c'était indispensable à un bon fonctionnement de compétitions, puisque accueillir jusqu'à 135 compétiteurs sur une seule aire mise à disposition par les clubs n'était pas suffisant pour un déroulement fréquent et fluide des compétitions.
- Le CDT possède un compte légèrement créditeur à chaque fin de saison.

L'Equipe du CDT espère une amélioration rapide de la crise sanitaire pour reprendre l'activité sportive au plus vite à l'échelle départementale. Actuellement, l'équipe travaille à l'organisation de l'Assemblée Générale décalée en raison de la crise sanitaire.

Devant la fermeture du bureau de la maison des sports de Strasbourg, le Président du CDT et la secrétaire ont personnellement financé et mis a disposition le rééquipement du bureau de la maison des sports avec leurs propres moyens, afin de proposer prochainement des services de proximité au club ! L'équipe dirigeante du CDT67 rappelle la mission de soutien et développement au club, ainsi que les valeurs d'une association et de nos disciplines par ce geste. Ils souhaitent aussi marquer la volonté profonde de redynamiser le secteur et de voir organiser plus d'évènements par plus de personnes et clubs, avec le soutien du CDT67. Il y aura toujours des personnes négatives, pour critiquer, dénigrer et casser aussi parfois, soyons les personnes positives qui construisons. Il est plus facile de détruire que de bâtir, mais ce n'est pas dans la division que nous pourrons bâtir.

Dernier point : L'élection des délégués des clubs approche rapidement. Bien que ne connaissant, à ce jour, qu'une seule candidature, le choix de l'équipe du CDT67 va à M. Wilfried Kiama Moukengue (suppléant : M. Majid Tajja) qui a l'expérience de cette tâche et le recul nécessaire pour l'accomplir dans des bonnes conditions sans en tirer d'avantages, mais dans l'esprit du CDT67, qui est de faire les choses pour les autres, au mieux de ce qu'on peut.

En Conclusion :

Il n'est pas l'habitude du bureau en place, d'intervenir dans les sphères de polémiques et politiques, car nous préférons agir sur le terrain dans un message positif et rester en retrait des querelles contre productives, mais aujourd'hui la situation est plus compliquée que jamais. Nous préférons les actes aux grands discours, tel est notre philosophie. L'équipe dirigeante du CDT 67 tire un bilan satisfaisant de sa gestion du département, des finances et des manifestations de son côté, même si rien n'est jamais parfait. Cependant, l'état du taekwondo et des disciplines associées, tout échelon confondu, n'est pas celui que nous pourrions atteindre au vu du potentiel du département. Nous espérons prochainement mettre des choses en place pour redynamiser les clubs, recréer du lien et travailler dans un sens commun, dans un esprit bénéfique à tous. Le CDT67 est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent mener un projet pour les autres ou organiser un événement, sans intérêt personnel. Nous appelons à un travail intelligent entre les clubs, CD, ligue, fédération et non une division, pour permettre à tous de traverser ces moments difficiles et en sortir grandi. Il est grand temps de penser à l'avenir de la discipline et elle doit impérativement passer par des actions positives et des investissements dans le temps pour le développement de demain.

Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin !

Fait à Strasbourg, le 22 octobre 2020

Annexes : photos avant/après du bureau à la maison des sports.

M Spielmann Romain	Mme Hau Sophie	Mme Simon Fanny
Président du CDT67	Trésorière du CDT67	Secrétaire du CDT67

Annexes : Bureau à la MDS suite au départ de la ligue :

Matériel mis à disposition par le président du CDT et la secrétaire, financé en fond propre par eux et rééquipé pour accueillir les clubs à partir de Novembre dans le meilleur des cas :

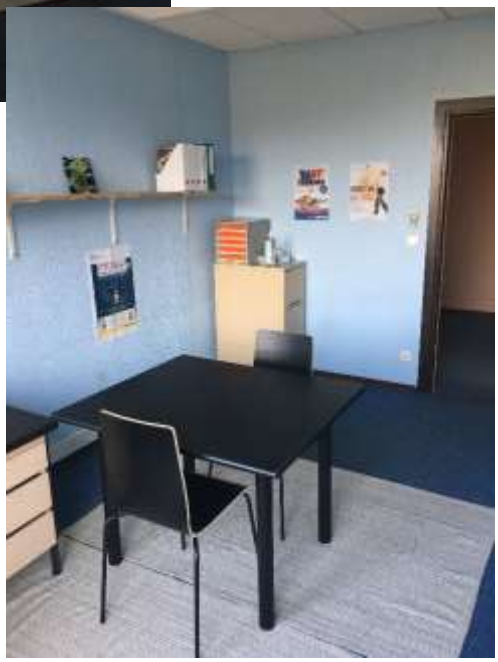

Annexe 2

CDT67
Maison des Sports
4 rue jean Mentelin
67200 Strasbourg

&

CDT68
Chez Mohammed EL KAMEL
56 rue des Vosges
68110 Illzach

A L'attention du Président Denis ODJO
F.F.T.D.A.
25 Rue Saint-Antoine
CS 33417, 69441 Lyon

Objet du Courrier : Création d'une Ligue Alsace

Strasbourg, le 14 Juillet 2020

Monsieur le Président ODJO,

Le 7 juillet 2020, se sont entretenus le président du comité départemental de taekwondo du Bas-Rhin, M. Spielmann Romain et le président du comité départemental de taekwondo du Haut-Rhin M. El Kamel Mohammed au sujet de la création, déjà actée, de la collectivité européenne d'Alsace en 2021.

Après en avoir chacun discuté avec les membres du bureau de leur comité départemental respectif, c'est unanimement que chaque bureau valide l'idée d'une ligue Alsace, indépendante du Grand Est regroupant les deux CDT67 et 68.

Cette ligue devra être une ligue à part entière avec les mêmes droits et obligations que les autres ligues de France, notamment elle percevra à ce titre les rétrocessions fédérales dues à une ligue, et s'occupera de la gestion des passeports sportifs sur son territoire, de l'organisation de championnat qualificatif, des passages de dan, de l'organisation de stages et de toutes autres missions qu'une ligue puisse porter aux services des pratiquants, des clubs et des disciplines de la FFTDA.

Cette décision nous semble à tous cohérente, poussée par la motivation d'une meilleure organisation du territoire national. En effet, l'Alsace est le plus grand pôle de pratiquants dans le Grand EST, et une baisse générale des services et des moyens est constatée par les deux bureaux départementaux depuis le nouveau découpage des ligues. Citons notamment la fermeture de l'antenne de Strasbourg, la difficulté d'accès au matériel de l'ancienne ligue Alsace ou encore la perte de l'open labellisé d'Alsace.

Nous demandons aussi à récupérer le matériel de l'ancienne ligue Alsace. Les tapis et le système PSS, que nous n'avons pas vu sur un seul évènement organisé par l'un de nos CDT depuis leurs créations, et dont la centralisation en Lorraine pose des problèmes logistiques importants.

Dans l'optique d'un accord de principe, nous créerons une association nommée « Ligue d'Alsace de Taekwondo et Disciplines Associées » puis nous procèderons à des élections avec les clubs pour désigner un bureau.

Nous restons à votre disposition pour en discuter de vive-voix.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter nos cordiales salutations.

Le Bureau du CDT 67

Président : Romain SPIELMANN

Secrétaire : Fanny SIMON

Trésorière : Sophie HAU

Le Bureau du CDT 68

Président : Mohammed EL KAMEL

Secrétaire : Camal RAMZAOUI

Trésorier : Karima LAMINE

Annexe 3

Présidentielle : devenez notre grand témoin

Collectivité européenne d'Alsace

Omnisports

Roxana Maracineanu autorise la recréation de Ligues d'Alsace sportives, mais...

Roxana Maracineanu a confirmé ce mardi que le ministère des Sports accorderait bien une dérogation à toute demande fédérale « motivée et justifiée » de recréation de Ligues d'Alsace sportives, précisant qu'elle veillerait à ce que ces demandes suivent un « processus démocratique ».

Par **Jean DEUTSCH** - 05 oct. 2021 à 21:10 | mis à jour le 07 oct. 2021 à 17:35 - Temps de lecture : 2 min

La ministre chargée des Sports Roxana Maracineanu a levé toute ambiguïté ce mardi : il peut à nouveau y avoir des Ligues d'Alsace sportives en France. Photo L'Alsace /Jean-François FREY

Les dossiers de la rédaction
Le billet d'humeur de la rédaction
Tous les résultats et classements
Les matches en direct
Racing club de Strasbourg

Sport et politique

La CEA confirme son soutien à la recréation des Ligues d'Alsace

Par J.G - 14 oct. 2021 à 18:33 - Temps de lecture : 2 min

L'hôtel du département du Bas Rhin la CEA - Collectivité Européenne d'Alsace. Photo DNA/Franck KOBI

Une semaine après que la ministre des Sports Roxana Maracineanu a annoncé que son ministère soutiendrait la recréation de Ligues d'Alsace sportives à partir du moment où il y aurait consensus au sein des fédérations concernées, le Collectivité européenne d'Alsace (CEA) a pris le relais ce jeudi et réaffirmé son soutien à la création de ces Ligues ainsi qu'aux comités désireux de franchir le pas.

« Si le mouvement sportif considère que la mise en place d'une ligue sportive à l'échelle de l'Alsace permet d'assurer une meilleure pratique sportive pour les licenciés, rien ne devrait s'opposer à la création d'une telle ligue », indiquent ainsi les représentants de la CEA qui avaient voté le 21 septembre dernier en séance plénière leur soutien « à la volonté des comités sportifs alsaciens de choisir librement leur gouvernance ».

Un soutien pour la forme qui ne change finalement pas grand-chose sur la fond, puisque rien ne pourra se faire sans l'aval des fédérations concernées.

Autrement dit, si on prend l'exemple de la Fédération française de tennis (FFT), qui refuse la recréation d'une Ligue d'Alsace de tennis (LAT) comme c'est le cas actuellement, la CEA, pas plus que le ministère, n'aura le pouvoir d'interférer.

L'organisation territoriale relève « de la responsabilité souveraine des mouvements sportifs par l'intermédiaire du choix de chaque fédération sportive qui exerce son activité en toute indépendance », avait ainsi rappelé Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, la semaine dernière devant l'Assemblée nationale.

Sport | Fil Info +

À LIRE AUSSI

Samantha Fox a presque 54 ans, essaie de ne pas sourire quand t...
Best of Senior | Sponsorisé

Vous ne devinerez jamais avec qui Patrick Sébastien partage sa vie
Financial Advisor Heroes | Sponsorisé

Si tu aimes jouer, ce jeu de construction de ville est pour toi. Pas d'installation
Forge Of Empires - Jeu en ligne | Sponsorisé

Louis Bertignac marié : il a dit « oui pour la vie » à Laetitia !

Les dossiers de la rédaction
Le billet d'humeur de la rédaction
Tous les résultats et classements
Les matches en direct
Racing club de Strasbourg

Tennis

Feu vert du gouvernement pour la création d'une Ligue d'Alsace

La décision a été prise au sommet du gouvernement : Matignon ne s'opposera pas à la création d'une nouvelle ligue d'Alsace de tennis. Celle-ci sera effective dès le 29 janvier prochain, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire des deux comités départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Par **Jean DEUTSCH** - 14 janv. 2021 à 05:00 | mis à jour le 14 janv. 2021 à 18:51 - Temps de lecture : 3 min

C'est le cadeau qu'attendait tout le tennis alsacien. Le 5 janvier dernier, Antoine Ehret, chef de cabinet parlementaire du député haut-rhinois Olivier Becht, indiquait qu'à la suite d'une réunion avec le conseiller du Premier ministre, « il a été assuré qu'en aucun cas, le gouvernement ne s'opposerait à la mise en place d'une ligue d'Alsace de tennis, ni n'interférerait dans les discussions pour la mise en place de celle-ci ».

Ce feu vert - ou plutôt cette « non opposition » ministérielle - était guetté depuis l'été dernier par les principaux acteurs de cette refondation, Stéphane Thomann, le président du comité du Haut-Rhin de tennis, Pascal Hladnik, président du CD67, et Lionel Mangold, ancien secrétaire général de Grand Est Tennis et candidat déclaré à la présidence de cette future ligue d'Alsace.

Bernard Giudicelli, le président de la Fédération française de tennis, a été un acteur majeur dans la renaissance de la ligue d'Alsace. D'autres sports, comme l'équitation et le football, pourraient emboîter le pas au tennis dans un avenir proche. Photo L'Alsace /Jean-Marc LOOS

La première AG élective le samedi 20 mars

ACTUALITÉ DES MARQUES

Les Exclu-days La Redoute & MOI.
Jusqu'à -25% sur des sélections mode et maison*
J'en profite
Inspired by invibes

Sans oublier Bernard Giudicelli, président de la Fédération française de tennis (FFT) et partisan de la première heure de la création de cette 14e ligue régionale, ainsi que la très grande majorité des présidents de clubs alsaciens, qui ont voté à plus de 90 % pour le retour à une entité régionale lors des dernières assemblées générales départementales.

Ces présidents seront une nouvelle fois invités à se prononcer lors de l'assemblée générale extraordinaire des CD67 et 68, programmée le 29 janvier prochain par visioconférence.

Ce soir-là, ils voteront à nouveau et pour la dernière fois pour ou contre la création de cette ligue, mais aussi pour la création de l'association de droit local « Ligue d'Alsace de tennis », pour ses statuts et pour désigner les sept membres - trois du Haut-Rhin, quatre du Bas-Rhin - chargés concrètement de créer cette association.

Ceux-ci désigneront un président, un trésorier et un secrétaire général, ouvriront un compte bancaire au nom de l'association et seront chargés d'en organiser la première assemblée générale élective, le samedi 20 mars.

De la Ligue d'Alsace à... la Ligue d'Alsace : la chronologie des événements

Les élus à pied d'œuvre

« Nous espérons de tout cœur qu'elle pourra se tenir en présentiel et que nous pourrons remercier à cette occasion tous les élus qui nous ont soutenus et accompagnés dans notre démarche », assure Stéphane Thomann.

Les élus bas-rhinois et haut-rhinois sont déjà à pied d'œuvre pour définir les contours de leur future ligue et surtout ses moyens, notamment humains. Ils souhaitent finaliser ce processus de création au plus vite, avant un éventuel - et probable - changement de présidence à la tête de la FFT. Et ce, même si Gilles Moretton, favori à la succession de Bernard Giudicelli, avait assuré dès le mois de juin, qu'il était lui aussi « favorable à la recréation d'une Ligue d'Alsace au sein de la FFT ». De ce côté-là aussi, le feu est donc au vert.

Sport | Tennis +

À LIRE AUSSI

Jouez à plus de 200 machines à sous gratuitement

Lounge 777 | Sponsorisé

Racing Strasbourg SIG Matchs en direct SAHB
Résultats et Classements

Tennis

La Ligue d'Alsace est née

Les comités du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont voté ce vendredi en assemblée générale extraordinaire la création d'une nouvelle Ligue d'Alsace, qui sera dirigée par le président du CD68 Stéphane Thomann jusqu'à son assemblée générale élective du 20 mars prochain.

Par **Jean DEUTSCH** - 29 janv. 2021 à 21:07 | mis à jour le 29 janv. 2021 à 21:36 - Temps de lecture : 4 min

Stéphane Thomann (ici lors de l'assemblée générale du CD68 dont il est le président) a été élu ce vendredi à la tête de la nouvelle Ligue d'Alsace de tennis, la première instance sportive créée sur le périmètre de la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Photo L'Alsace /Vincent VOEGTLIN

Vingt-neuf jours après la création officielle de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), les présidents des clubs de tennis alsaciens ont décidé, ce vendredi, de la renaissance de la première ligue sportive sur leur territoire depuis l'entrée en

vigueur de la loi NOTRe et l'absorption de l'Alsace par le Grand Est.

« Ùn jetzt geht's los ! », s'est exclamé Stéphane Thomann, le président d'un comité du Haut-Rhin qui a officiellement voté à 94,85 % pour cette création d'une nouvelle ligue d'Alsace, le suffrage atteignant même 97,71 % de « pour » dans le Bas-Rhin.

Les CD68 et 67, réunis en assemblée générale dématérialisée, ont donc plébiscité ce vendredi la création d'une association de droit local « Ligue d'Alsace de tennis », et désigné sept personnes pour en former le premier comité directeur. Il s'agit de quatre Bas-Rhinois (Pascal Hladnik, président du comité du Bas-Rhin, André Haass, Lionel Mangold et Jean-Christophe Simon) et de trois Haut-Rhinois (Stéphane Thomann, président du comité du Haut-Rhin, Nicolas Stefanczyn et Sophie Prud'homme), tous membres de leurs comités directeurs départementaux.

80 000 euros de subvention de la FFT

La première équipe dirigeante «de transition» de cette LAT a également été nommée : Stéphane Thomann en est le président, André Haass le secrétaire général et Jean-Christophe Simon le trésorier. Ce dernier occupait la même fonction dans la ligue d'Alsace qui avait été dissoute le 30 septembre 2017, mais n'avait pas souhaité intégrer l'organigramme de la ligue du Grand Est.

Ils ont pour mandat de déposer dès ce lundi les statuts de cette nouvelle LAT auprès du tribunal d'instance, d'ouvrir son compte bancaire, d'organiser sa première assemblée générale le 20 mars prochain et, comme celle-ci sera élective, d'organiser la commission de surveillance de ces élections.

Concrètement, cette nouvelle ligue d'Alsace, créée dans le périmètre de la CEA, fait toujours partie de la Région Grand Est, mais plus de la Ligue du Grand Est de tennis proprement dite, puisqu'elle disposera à la rentrée prochaine des mêmes attributions que les 13 autres ligues de France.

« Une naissance est toujours émouvante, une renaissance l'est encore plus », a souligné Bernard Giudicelli, seule personnalité invitée à la réunion de ce vendredi soir. Le président de la Fédération française a pesé de tout son poids dans la création de cette nouvelle ligue, qui bénéficiera dès la semaine

prochaine d'une subvention exceptionnelle de 80 000 euros pour le recrutement d'un premier salarié. Car le travail ne manquera pas d'ici l'AG du 20 mars et jusqu'à l'entrée en fonction effective de la LAT le 1er septembre.

A lire aussi: Jean-Marie Stanisière : « La ligue du Grand Est était une hérésie »

Lionel Ollinger a saisi le Conseil supérieur du tennis

Le président de Grand Est Tennis Lionel Ollinger n'était pas convié aux assemblées générales départementales de ce vendredi, ce dont s'est émue Katia Savorgnano, présidente du TC Huningue et secrétaire générale du « GET » depuis novembre dernier. «Vous parlez d'exclusion alors que je vous rappelle que Pascal Hladnik et moi, bien que présidents des CD67 et 68, nous ne sommes plus conviés aux réunions du comité directeur de la Ligue du Grand Est et que nous ne sommes plus destinataires d'aucune information du Grand Est», a rétorqué Stéphane Thomann.

Lionel Ollinger, de son côté, a saisi à la mi-janvier le Conseil supérieur du tennis pour contester la décision prise par le comité exécutif de la FFT d'autoriser l'assemblée générale constitutive de ce vendredi. «Pourquoi concrétiser cette 14e ligue au sein de la FFT en plein contexte électoral, alors que le comité exécutif a préalablement décidé qu'elle entrerait en vigueur le 1er septembre 2021, c'est-à-dire pour la prochaine année sportive?, s'interroge le n°1 du Grand Est dans sa requête. Il me semble indispensable d'attendre, d'une part, les résultats des élections prévues lors de la prochaine assemblée générale de la FFT, le 13 février et, d'autre part, la réponse du gouvernement concernant la légalité ou non de la création d'une 2e ligue dans une même région.»

Le 5 janvier dernier, les responsables du tennis alsacien avaient eu la garantie de Matignon «qu'en aucun cas, le gouvernement ne s'opposerait à la mise en place d'une ligue d'Alsace de tennis».

Quelques jours plus tard, le Premier ministre Jean Castex en personne avait plaidé à Colmar pour l'extension des compétences de la CEA... et créé un tollé en avouant qu'il n'avait «jamais été convaincu par la création de ces immenses régions.»

— J.D.

Sport Tennis +

À LIRE AUSSI

Tennis

Le gouvernement donne son feu vert pour la création d'une Ligue d'Alsace

Une majeure partie du tennis alsacien l'attendait, c'est désormais tout près d'être officiel : Selon nos confrères de l'Alsace et des DNA, la Ligue d'Alsace va sortir de celle du Grand Est...

Par **Michael PERRET** - 16 janv. 2021 à 15:00 - Temps de lecture : 1 min

La Ligue du Grand Est va redéfinir ses contours : si Lionel Ollinger (au centre) reste le président, Lionel Mangold (à gauche), ancien secrétaire général, fait partie des favoris pour être le président de la nouvelle Ligue d'Alsace. Photo RL/Gilles WIRTZ

C'est un drôle de rétropédalage. Un pied de nez, pourrait-on presque dire, à la création en grande pompe de la Ligue du Grand Est de tennis en 2018. Deux ans après l'union sacrée, l'Alsace s'apprête à redevenir une Ligue indépendante.

Quelques mois après avoir été évoquée, cette décision est désormais officielle selon nos confrères alsaciens après la rencontre entre des dirigeants alsaciens et le conseiller du Premier Ministre, qui a assuré ces derniers que le gouvernement ne s'opposerait pas à la création d'une telle Ligue, ni n'interférera dans les discussions pour la mise en place de celle-ci. Reste désormais aux deux comités départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à organiser une assemblée générale extraordinaire pour définir ses statuts et désigner les sept membres appelés à diriger la nouvelle structure. La Ligue du Grand Est, présidée par le Mosellan Lionel Ollinger, ne regroupera alors que l'ancienne Ligue de Champagne-Ardenne et l'ancienne Ligue de Lorraine.

Sport lorrain | Tennis +

À LIRE AUSSI

Jouez à plus de 200 machines à sous gratuitement

Lounge 777 | Sponsorisé

Cette photo nous a donné la chair de poule. Regardez de plus près et vous verrez!

People-Today | Sponsorisé

La citadine électrique dernière génération signée Fiat. Découvrez Nouvelle 500.

Fiat | Sponsorisé

Grand-est: N'achetez pas de panneaux solaires avant de lire ceci

Subvention Proprio | Sponsorisé

Clément Lenglet dévoile sa femme et vous la reconnaîtrez facilement

Senior Glam | Sponsorisé

[Innovation] caméra wifi, surveillez votre intérieur depuis votre mobile

Annexe 4

PROJET de DEVELOPPEMENT

LIGUE GRAND EST TAEKWONDO et DISCIPLINES ASSOCIEES

2017/2021

Ligue Grand Est de Taekwondo et Disciplines Associées
Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine
Maison des Sports 4 rue Jean Mentelin 67000Strasbourg

SOMMAIRE

INTRODUCTION

ETAT DES LIEUX DE LA STRUCTURE
- *LE TAEKWONDO*
- *LES DIFFERENTES FORMES DE PRATIQUE*
- *LA LIGUE GRAND EST DE TAEKWONDO ET DA*
- *QUI SOMMES NOUS ?*
- *L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE*
- *LES MOYENS MATERIELS*
- *LES MOYENS FINANCIERS*
- *REPARTITION DES CLUBS ET LICENCES*
- *LES ATHLETES DE HAUT-NIVEAU*

CONSTATS / DIAGNOSTIC / OBJECTIFS / ACTIONS
- *LES CONSTATS*
- *LES AXES DE TRAVAIL*
- *LES OBJECTIFS POUR LA PERIODE 2017/2021*
- *LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT*

INTRODUCTION

« Quelqu'un peut s'asseoir à l'ombre aujourd'hui parce que, quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps. »Warren Buffet

Les arts martiaux sont des disciplines individuelles qui peuvent être basées sur un travail externe (boxe, luttes, formes) ou sur un travail interne (méditation, respiration).
Certains arts martiaux sont devenus des sports à part entière, voire même des disciplines olympiques telles que le judo et le taekwondo ou aspirant à le devenir comme le Karaté ou le Sanda.

Le Taekwondo est présent aux Jeux Olympiques comme discipline officielle depuis les J.O. de « Sydney 2000 ». Le Taekwondo Français a réussi la performance de rapporter au moins une médaille lors de chacune de ses participations aux Jeux : *Pascal Gentil 2000 et 2004 ; Myriam Baverel 2004 ; Gwladys Epangue 2008 ; Marlène Harnois 2012 ; Anne-Caroline Graffe 2012 ; Haby Niaré 2016 …*

La réforme des territoires a enclenché un réaménagement des organisations fédérales. Ainsi, les Ligues de Taekwondo présentes sur la Région Grand Est ont dû fusionner afin de se trouver en conformité avec la Loi NOTRe, (loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale).
La Ligue Grand Est de Taekwondo et Disciplines Associées est née le 27 août 2017de la fusion-création de la Ligue Alsace de Taekwondo et de la Ligue Lorraine de Taekwondo. La Champagne-Ardenne n'était pas pourvue de Ligue du fait du trop peu de clubs existant sur son territoire.
Cette nouvelle entité a pour objet le développement du Taekwondo et des disciplines associées sur son secteur régional de référence en s'appuyant sur les moyens existants des anciennes ligues.

C'est donc un nouveau départ, pour une nouvelle équipe !

Un projet doit maintenant faire jour. Il a pour objectif principal l'expansion sur l'ensemble du territoire des disciplines portées par la Ligue. Ce projet revêt les ambitions de ses membres pour poser les bases d'un fort développement du Taekwondo et de ses D.A. sur la Région

Le Taekwondo doit sortir dès à présent de sa confidentialité et se faire connaître comme une activité sportive ouverte à tous les publics.

ETAT DES LIEUX DE LA STRUCTURE

Le TAEKWONDO

Originaire de Corée, le Taekwondo est un art martial devenu sport olympique lors des J.O. de Sydney 2000. Introduit en France en 1969, il se démarque des autres arts martiaux par l'utilisation spécifique des coups de pieds. Encore trop confidentiel en France, c'est plus de 208 nations qui sont affiliées à la Fédération Mondiale de Taekwondo (W.T.).

Le Taekwondo a pris une orientation nettement sportive depuis un peu plus de 15 ans. Ce qui se traduit par un rajeunissement des pratiquants. Une attention particulière est portée sur les protections avec notamment l'apparition des plastrons électroniques. Les techniques de combat sont de plus en plus rapides et spectaculaires.

Si la compétition sportive est le premier vecteur médiatique de ce sport de contact spectaculaire, la pratique du Taekwondo offre un champ d'évolution personnel pour chacun. En effet, le Taekwondo peut être pratiqué dès 3ans et se poursuivre sans limite d'âge.

Par sa diversité technique, le Taekwondo se prête à toutes les pratiques. Ainsi, plus de 30% des pratiquants sont des féminines qui profitent à la fois de la richesse de l'art martial (de son bagage de self-défense) et des bienfaits d'une pratique gymnique exigeante. La souplesse, la tonicité musculaire et la concentration sont naturellement développées par une pratique régulière. Les enfants comme les adultes trouvent dans la pratique du Taekwondo une activité permettant de résister au stress de la vie moderne.

Outre les bienfaits pour la santé d'une pratique sportive comme l'entretien du corps ou le dépassement de soi à travers la compétition, on peut rechercher dans un club de Taekwondo un travail d'auto-défense pour prendre de l'assurance, mais aussi trouver des valeurs éducatives comme celles que véhiculent le sport et à fortiori les arts martiaux.

Il ne faut pas faire abstraction de l'importance du rôle que le club possède en tant que vecteur social dans une commune. Un club, c'est aussi beaucoup de lien social où l'on partage du temps d'apprentissage, de la détente et de l'échange avec les autres. C'est un lieu de rencontre, de connaissances des autres. On y crée des liens sportifs, des liens d'amitiés ou d'entraides.

Les DIFFERENTES FORMES de PRATIQUE

Un club de taekwondo a cette capacité à proposer une palette assez large d'activités liée à la pratique, ce qui permet de drainer un public plus large.
Les différentes formes de pratique du taekwondo proposées par l'enseignant vont avoir une incidence sur le public qui va fréquenter le Club.

La technique traditionnelle

C'est l'utilisation des formes et mouvements ancestraux (coup de pieds, coups de poings, assauts et formes codifiées).
Un « Poumsé » est un combat conventionnel contre plusieurs adversaires imaginaires.

Le combat

C'est la forme de pratique présentée aux Jeux Olympiques. Le port des protections permet de pratiquer en toute sécurité.
Un équipement de protection complet permet de préserver l'intégrité physique des pratiquants.
Le Taekwondo connait le plus faible taux d'accidents des sports de contact.

Le body Taekwondo

Vise la dépense physique par le travail cardiovasculaire, la gestuelle du taekwondo et le renforcement musculaire. C'est le moyen idéal de se défouler en musique et de libérer son énergie. L'utilisation de cibles, de poids, de la corde à sauter, permet un travail plus complet, et rend les cours plus attractifs.

La self-défense

Appelé Ho Shin Soul, il permet la maîtrise des dégagements, clefs, balayages et autres projections. Notre fédération intègre dans sa pratique et son enseignement une part de savoir-faire concernant la défense personnelle. Cette désignation sous-entend tout un ensemble de techniques directement applicables dans des situations d'agression pour lesquelles il est utile et urgent de savoir réagir avec efficacité.

Attaques sur saisies, sur coups de poing, coups de pieds, avec armes (bâtons), puis des ripostes en esquives, dégagements, blocages, clés, coups de pied/poing amenées et contrôles au sol.

Offert au plus grand nombre, le HO SHIN SOUL est une forme de pratique à part entière, permettant de s'entretenir physiquement tout en apprenant et en perfectionnant les techniques du Taekwondo sous une forme divertissante et attrayante.

L'autre versant (peut-être le plus important), est celui de la maîtrise de soi par l'acquisition d'une meilleure assurance et d'un équilibre personnel, rejoignant ainsi la philosophie essentielle de tous les arts martiaux depuis leurs origines, car, théoriquement : « Plus l'homme est grand et fort, plus il est chaste et doux... » Lao Tseu.

La LIGUE GRAND EST de TAEKWONDO et D.A.

QUI SOMMES-NOUS ?

Présentation

Créée le 29 août 2017, la Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A. est une association « Loi 1901 ». Elle est l'une des 16 ligues régionales de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (F.F.T.D.A.).
La Ligue Grand Est est un organe décentralisé et déconcentré de la F.F.T.D.A.. Elle a pour objet le développement du Taekwondo et des disciplines associées sur le territoire de la Région Grand Est en conformité avec la politique fédérale.
La Ligue Grand Est de Taekwondo, avec presque 4 000 licenciés, fédère l'ensemble des 65 clubs actuellement affiliés sur sa zone géographique de référence.Les clubs siègent lors de l'Assemblée Générale de la Ligue et élisent le Conseil d'Administration (C.A.). Elle est l'interlocutrice directe des clubs et le relai de ceux-ci auprès de la fédération.

Comme tous les organes des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, la Ligue Grand Est s'est dotée de statuts et de textes réglementaires en conformité avec la loi sur le sport. Nos statuts et règlement intérieur définissent le mode de gestion des instances régionales avec une Assemblée Générale (A.G.) qui détient le pouvoir suprême, un Conseil d'Administration (C.A.) qui détient le pouvoir de direction et un Bureau Directeur qui assure la gestion permanente.

La ligue possède son siège social et administratif à la Maison Régionale des Sports (M.R.S.), où l'ensemble des réunions du bureau et du comité directeur sont tenues. De plus, une antenne de la Ligue est située à Strasbourg à la Maison Départementale des sports du Bas-Rhin.

Le Conseil d'Administration se réunit autour de son **Président**.

M. Michel AMODEO, *Président*
M. Clément RAUSCHER, *Vice Président*
Mme Sophie HAU, *Secrétaire*
M. Rémy PASSIER, *Trésorier*
M. Cyrille MAGANDOUX, *Trésorier-Adjoint*
M. Alexandre MATHIS, *Secrétaire-Adjoint*
M. Mohamed EL KAMEL,
M. Yves LEVEQUE,
M. Salime MENZER,
M. Ibrahima DIOUF,

Organisation de la Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A. :

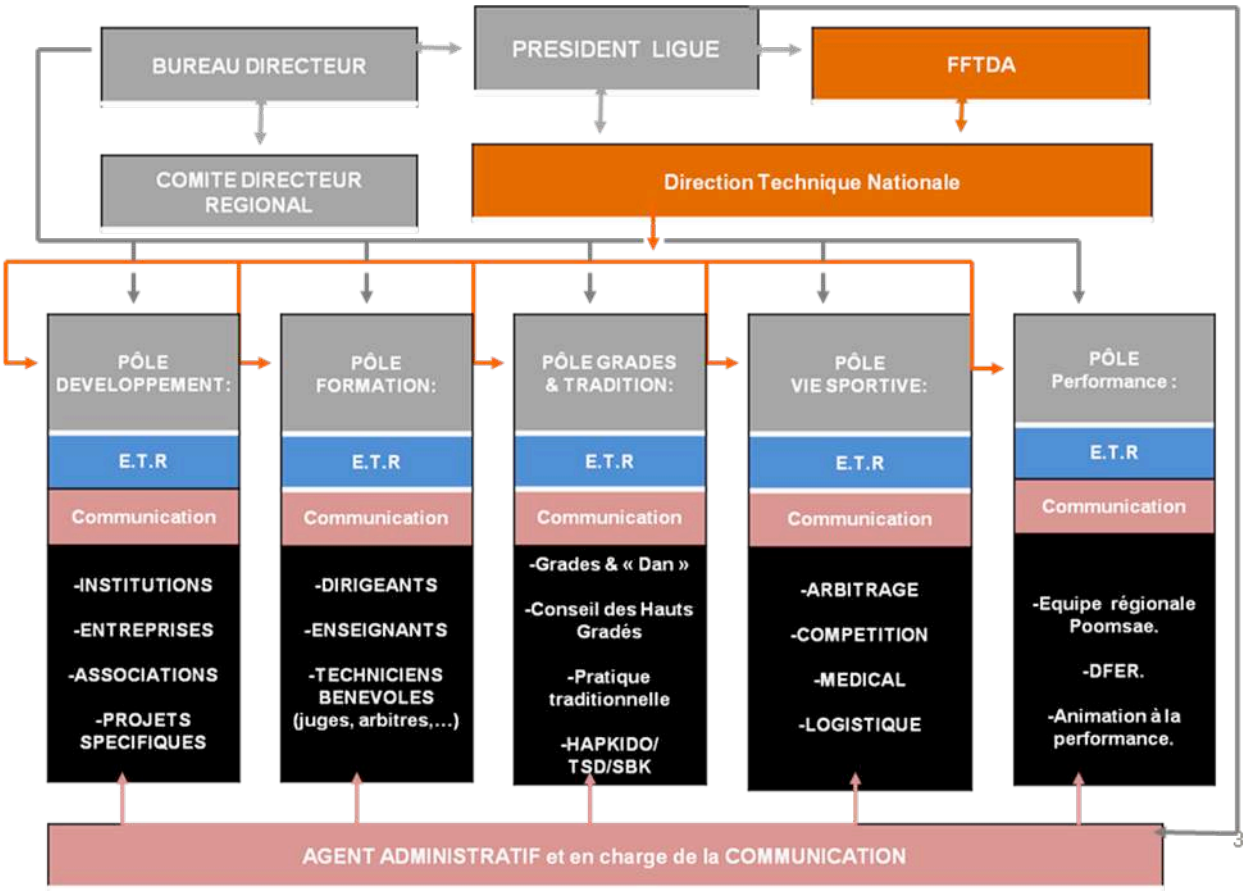

Les missions de la ligue

En tant qu'organe décentralisé et déconcentré de la fédération délégataire du Ministère des Sports, la Ligue Grand Est de taekwondo a des missions sportives bien spécifiques et définies par la fédération.
La ligue doit assurer la mission de service public de la FFTDA afin d'organiser les compétitions d'accès aux compétitions nationales, les passages de grades, les formations.
D'autre part, elle doit réaliser au niveau local le projet sportif fédéral :

- **Le Développement et l'Animation du territoire :**
  - Actions de promotions ;
  - Création et Développement des Clubs et Comités Départementaux
  - Animations scolaires ;
  - Actions universitaires ;
  - Animations locales ;
  - Pratique féminine ;
  - Public sensible ;
  - Sport santé ;

- **Le Développement des clubs et des nouvelles pratiques :**
  - Passage ceintures noires et grades ;
  - Département technique traditionnelle ;
  - Self-Défense ; Hapkido ; Body Taekwondo ;

- **Le Haut Niveau :**
  - Equipe Régionale ;
  - Dispositifs performance (DFER ; PPF) ;

- **Le Pôle Vie Sportive :**
  - Formation Arbitrage ;
  - Organisation des Compétitions ;
  - Formation des entraîneurs et des bénévoles ;
  - Pratique des jeunes ;

Le projet sportif de la ligue découle des recommandations de la fédération sur les axes de sa politique sportive. Avant le début de la saison, les actions qui vont composer le projet sportif sont élaborées en fonction des calendriers, des moyens humains à disposition et des moyens financiers. Le plan d'activités est proposé lors du C.A. pour validation. En fin de saison, le bilan des activités sera présenté lors de l'A.G. de la ligue.

Les moyens humains de la ligue

La ligue dispose de ressources humaines afin de mener sa politique de développement ainsi que sa politique sportive. Plusieurs personnes travaillent à la mise en œuvre du projet de la ligue.

L'ensemble des actions sportives inhérentes à l'animation de la ligue est structuré autour d'une Equipe Technique Régionale **(E.T.R.)**. Constituée de techniciens régionaux qualifiés. Cette équipe a pour mission d'animer et de réaliser le « Projet Sportif » de la ligue sous l'autorité et sous le contrôle du Président et des membres du C.A..
L'E.T.R. est composée de 8 membres issus d'une sélection de ces techniciens réalisée suite à un appel à candidature auprès des clubs. Ces intervenants sont des techniciens régionaux diplômés entraîneurs de clubs retenus pour leur niveau de qualification dans des domaines spécifiques. Ils sont contractualisés et donc salariés lors de leurs interventions. Au total, c'est un volume d'environ 1 000 heures par an pour l'E.T.R. soit 0,7 ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) mais qui est variable d'une saison à l'autre en fonction des besoins par rapport aux actions mises en place.
Le taekwondo comme d'autres activités sportives, est soumis à ses propres rythmes imposés sur la saison et liés à des conditions de calendriers de compétitions ou de vacances scolaires.
Chacune des personnes de l'ETR possède une fiche de poste qui est redéfinie au début de chaque saison. L'ensemble des missions de chacun ainsi que les fiches de postes sont validées par les élus lors d'un conseil d'administration de début de saison.

Concernant les fiches de paie des salariés, elles sont traitées via le dispositif « Impact Emploi Association » qui est un outil développé par les URSSAF qui permet une prise en charge globale des formalités liées à l'emploi d'un salarié dans une association de moins de 10 salariés (équivalent temps plein). Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) estl'organisme ressource tiers de l'URSSAF et des organismes sociaux pour le mouvement sportif. La Ligue Grand Est de taekwondo cotise auprès du CROS pour cette prestation.

La subvention de fonctionnement allouée par la Région est ventilée pour financer les différentes actions. D'autre part, la ligue est conventionnée avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.J.S.C.S.) sur les actions des E.T.R.. Ce conventionnement permet d'obtenir une aide du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.). Le contenu de la convention doit rendre compte d'actions d'animations dans des domaines techniques spécifiques de la discipline comme le haut niveau, l'animation, les Poomsee, l'arbitrage, la formation.
Enfin, une autre partie des financements provient des inscriptions obtenues lors des activités proposées.

L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (E.T.R.)

Le président de la ligue a pour rôle d'incarner le projet associatif, de faire fonctionner les instances de gouvernance de maîtriser le tissu relationnel de l'association.
L'Equipe Technique Régionale quant à elle met en œuvre la politique sportive adoptée par son comité directeur.

Coordinatrice E.T.R (C.T.N) :
France POUZOULET. Détachée par la D.T.N. auprès de la Ligue Grand Est, elle a pour mission de coordonner les actions de l'Equipe Technique et veille au respect de l'application des directives fédérales.

Le Responsable Sportif de Ligue (RSL) :
Rachid AMMAR. Il élabore et organise des actions et activités sportives de la ligue telles que les compétitions et les passages de grades. Il coordonne les différents entraîneurs répartis sur l'ensemble du territoire.Il intervient sur de la détection et de l'entraînement spécifique combat en direction d'un collectif mixte de 15 Cadets (âgés entre 13 et 15 ans) dans le cadre du dispositif de formation des élites régionales (DFER). C'est un dispositif national qui a pour objectif d'identifier les jeunes athlètes à fort potentiel et d'accélérer la progression du collectif grâce à des stages et des compétitions internationales. Le DFER s'intègre à l'intérieur du programme d'accession au haut niveau du Projetde Performance Fédéral (P.P.F.) élaboré par la FFTDA qui a pour but la détection des jeunes talents.

Les Entraîneurs Combats ou Techniques de Ligue (EL) :
Les entraîneurs ont pour rôle de détecter et d'entraîner l'élite régionale, d'organiser des regroupements d'entraînements sur les pôles situés à Nancy et à Strasbourg. Un pôle sur le secteur de Reims est prévu pour la rentrée 2018.
Ils auront pour charge aussi d'accompagner et d'encadrer les jeunes athlètes sur des compétitions exterieures sur un circuit fédéral identifié.

Rémy ALAZOULA

Michaël MUNIER

Younes CHATROUI

Saïd SAHLI

Rafika LARABI

Le Responsable des Disciplines Associées de Ligue (RDAL) :
Robert FRAU. Il a en charge le développement des disciplines associées et principalement du Hapkido. Cela se traduit par la mise en œuvre d'actions de promotion comme l'animation de stages régionaux avec plusieurs objectifs :

- Faire connaître les disciplines au plus grand nombre
- Perfectionner les pratiquants gradés

Pratique peu compétitive, le Hapkido séduit des participants qui recherchent un travail technique de self-défense.

Responsable de Juges Poumsee de Ligue (RJL) :
Rafika LARABI. En charge de la compétition technique, elle anime l'effectif des juges Poumsee de la Ligue, assure la formation initiale et continue des juges, fait la promotion de la fonctionet détecte les juges.

Le Directeur des Grades de Ligue (DGL) :
Jean-Michel HERTZOG. En France, nul ne peut se prévaloir d'un dan ou grade de taekwondo ou Disciplines Associées qui n'aurait pas été délivré par la Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents de laFédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA).
Des passages de ceintures noires 1er à 4ème Dan sont organisés à l'échelle régionale et nécessitent la mise en place d'un jury d'experts qui évaluent le niveau des candidats et proposent l'obtention ou l'ajournement du grade. Le grade valide des compétences techniques dans le domaine du Taekwondo sur sa forme traditionnelle, dans le combat et sur des connaissances réglementaires et générales.

Responsables Formation Ligue (RFL) :
Alexandre CHAZAL et Younes CHATRAOUI. La formation des enseignants de taekwondo au niveau régional est assurée par l'Ecole Régionale des Cadres (E.R.C.) qui organise et gère en collaboration avec la fédération.
L'E.R.C.anime la formation des entraîneurs bénévoles avec la mise en place des Diplômes d'Instructeur Fédéraux (D.I.F.) et des Diplômes d'Assistants Club (D.A.C.).
Les formateurs se trouvent en contact directavec le terrain et nouent des liens avec les enseignants et futurs enseignants.
D'autre part, des formations fédérales spécifiques décentralisées comme la Qualification Fédérale Body Taekwondo et la Qualification Fédérale Entraîneur Combat peuvent être mises en œuvre avec l'accord de la Fédération.
Des formations en direction des bénévoles sont aussi proposées en fonction des besoins manifestés telles que les formations de secouristes, ou sur le thème des rythmes scolaires, ou bien encore sur les demandes de subventions, etc. Ces formations nécessitent des intervenants extérieurs spécialisés.

Le Responsable Arbitre de Ligue (RAL) :
Mohamed EL KAMEL. Sa mission est de manager, de promouvoir et de former le corps arbitral de la Région en s'appuyant sur les responsables départementaux d'arbitrage.Il a aussi en charge la convocation et l'organisation du staff des arbitres lors des compétitions. A savoir qu'au moins 7 arbitres sont nécessaires pour qu'une seule aire de combat soit opérationnelle. Une compétition propose au minimum 5 voir 6 aires de combat ce qui demande un effectif d'environ 45arbitres au minimum.

Responsable Développement de Ligue (RDL) :
Alexandre CHAZAL. Il a la charge de la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire les différentes politiques publiques (plan de féminisation, plan citoyen du sport, sport santé, handicap, …). Il met en œuvre les actions à destination des publics scolaires et universitaires, propose des stratégies sur l'augmentation des licences et le maillage territorial.

LES MOYENS MATERIELS

Le siège social et administratif de la Ligue Grand Est se situe à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.
Ce bâtiment est la propriété de la Région Grand Est. Il possède le gros avantage de mutualiser des moyens tels que des bureaux, des salles de réunion, de proposer une unité de lieu au mouvement sportif régional ou encore de disposer de matériel administratif mis en commun (photocopieuse, serveur et réseau internet et intranet, salles de réunion, amphithéâtre, salle d'archive, une réception, salle de repas …).

La Ligue Grand Est de taekwondo dispose de deux bureaux à la MRS. Cette mise à disposition est conventionnée avec la Région.
De plus, le Ligue possède une antenne à la Maison Départementale des Sports du Bas-Rhin rue Mentelin à Strasbourg avec un bureau où l'on peut aussi disposer de salles de réunion.

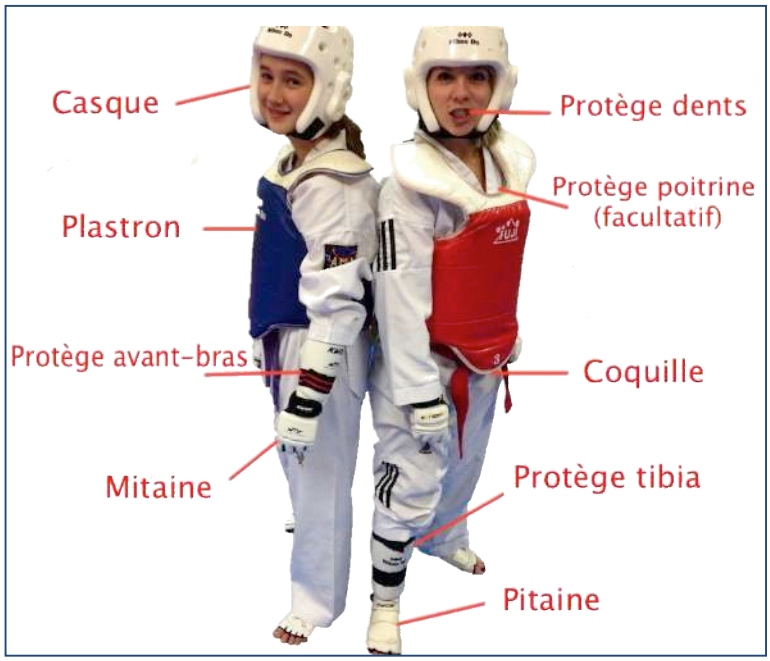

La compétition de Taekwondo demande l'utilisation d'un matériel de haute technologique spécifique. Les compétiteurs évoluent sur une surface de forme hexagonale et doivent marquer des points en touchant avec les pieds (qui sont équipés de pitaines contenant des capteurs) des endroits spécifiques sur le plastron (qui est équipé de capteurs réagissant à une pression déterminée en fonction de la catégorie de poids des joueurs) et sur le casque (casques électroniques nouvelle génération).

En regroupant l'ensemble des équipements des anciennes Ligues Alsace et Lorraine, la Ligue Grand Est possède des équipements spécifiques pour la compétition :

- ✓ 8 surfaces de combat (tapis Taekwondo)
- ✓ 5 postes informatiques
- ✓ 5 écrans plasmas d'affichage
- ✓ Plastrons électroniques systèmes
- ✓ Des émetteurs et récepteurs systèmes
- ✓ 1 Logiciel compétition
- ✓ 3 équipements vidéo Replay

Néanmoins, ces équipements commencent à être obsolètes et vieillissants. A courte échéance, ils ne correspondront plus à la référence de la discipline.
L'investissement dans du matériel de nouvelle génération serait à prévoir dans un double objectif : celui de maintenir l'attractivité de nos compétitions ainsi que de permettre à nos athlètes régionaux de maintenir une pratique d'entraînement dans des conditions équivalentes à celles qui seront présentes dans les tournois hors régionaux (compétitions nationales et internationales).

Pour le stockage, outre l'occupation d'un local à la Maison des Sports, un partenariat avec la commune de Champigneullesa été établi dans lequel la Ligue bénéficie d'un lieu dédié pour entreposer une grande partie du matériel (principalement les tapis) au complexe sportif de Bellefontaine.

Dans la perspective de l'ouverture du Complexe Régionale dédié aux arts martiaux à Pont-à-Mousson (Dojo Régional), on peut envisager que le stockage du matériel se fera sur ce nouveau site et pourrait faciliter l'organisation de manifestations.

Les MOYENS FINANCIERS

La Ligue Grand Est de Taekwondo étant le résultat de la fusion des Ligues Alsace et Lorraine de Taekwondo, d'un point de vue comptable, elle récupère les ressources et le passif de ces anciennes ligues.

Pour pouvoir se projeter et produire un bilan prévisionnel en tenant compte des contraintes de la fusion et des spécificités des anciennes structures, la commission financière de la Ligue Grand Est s'est basée sur la dernière saison comptable des deux Ligues, c'est-à-dire 2016-2017.

Au niveau du mode de fonctionnement financier des Ligues taekwondo, il faut rappeler que la comptabilité se tient en saison sportive du 1er Septembre au 31 août.

Les RESSOURCES

Les ressources de la ligue proviennent pour la plus grande part de subventions :

42,36% des recettes en 2016/2017 sur 194 092€ de produits.

La Région apporte une part prépondérante du financement de la Ligue via la convention de développement qui est dévolue au fonctionnement de la ligue et ses actions d'animation du territoire.

D'autre part, viennent des aides sur les compétitions internationales organisées pour un montant de 8 000 € en 2016.

Le restant des subventions est issu du CNDS (Centre National du Développement du Sport) qui finance des actions sur des thèmes biens spécifiques comme le handicap, le sport santé, la pratique féminine, le sport pour tous, et l'ETR.

Au niveau des ressources, il faut rajouter une aide dégressive de l'Etat liée à l'embauche de la secrétaire qui bénéficie du dispositif « Plan Sport Emploi» pour trois ans restants.

Autre ressource de la Ligue de Taekwondo, la rétrocession fédérale des licences et des affiliations qui représente environ 15% des recettes en 2016/2017. En effet, la Fédération encaisse le montant de la licence annuelle de l'adhérent en club (35€ en 2017) ainsi que l'affiliation du Club (200€ en 2017). La fédération reverse de façon échelonnée pendant la saison une part fixe sur les licences (5€) et 50% du prix de l'affiliation des clubs de la ligue.

Enfin, le reste des ressources principales tient dans les activités propres de la ligue. Ce sont en fait des actions qu'elle produit comme les compétitions, les stages, les passages de grade, les formations, les prestations, mais aussi des rentrées d'argent issue de la vente de produits comme les passeports sportifs qui est un carnet de suivi du licencié dans sa pratique fédérale et qui rapporte environ 27 000€ par an.
A noter que de façon analytique, certaines actions comme les compétitions sont souvent facteurs de dépenses importantes et ne génèrent pas ou peu de bénéfices. Certes, c'est un problème, mais les compétitions représentent aussi un vecteur de communication externe important pour véhiculer l'image de la discipline auprès des collectivités, des médias et du grand public.

Les CHARGES

Concernant les charges, une grosse partie est dévolue aux salaires et charges salariales. Les autres charges sont relatives aux dépenses réalisées dans le cadre des manifestations et actions d'animations (frais de transports, médicalisation, sécurité, vacations des arbitres, récompenses), ainsi qu'aux dépenses liées au fonctionnement (charges locatives, télécommunication, frais administratifs).

Tableau extrait de l'analyse du Bilan

SAISONS	2016-2017	2017-2018
Part du personnel (64)	51%	42%
Part des subventions (74)	42%	42%
Part des ventes de prestation (70)	41%	28%
Part des produits gestion courante (75) licences	15%	29%
Part des produits except. et des intérêts (76 et 77)	2%	1%

Le point de vue financier renforce le fait qu'il faille travailler sur la quête de ressources pour réapprovisionner la trésorerie et retrouver un fond de roulement serein. Il faut donc créer de l'activité sans augmenter les dépenses et avoir plus de licenciés ce qui permet d'augmenter les recettes des manifestations et les rétrocessions. D'autre part, la Ligue va s'atteler à la recherche de partenaires privés pour augmenter ses ressources.

REPARTITION DES CLUBS ET LICENCIES

Pour une ligue comme pour une fédération, le recensement de ses licences et de ses clubs ainsi que son suivi est déterminant sur plusieurs points.
Tout d'abord sur le plan financier. Le nombre de licenciés dans une ligue revêt une importance capitale puisqu'il régule pour beaucoup l'indice des subventions touchées par la ligue. De plus, ses ressources sont impactées par la rétrocession des licences (plus de licences = plus de rétrocessions). Ajoutons qu'avec une plus grande masse, la ligue peut envisager une participation plus grande aux diverses manifestations proposées et donc engendrer plus de recettes.
Ensuite, la quantité des adhérents fait rayonner une discipline ce qui lui permet notamment de peser sur le mouvement sportif.
On peut aussi considérer qu'une ligue régionale peut jouer de son influence sur sa fédération. Ainsi, on obtient une écoute plus attentive des instances dirigeantes lorsque la ligue représente une part importante des adhérents de l'ensemble du territoire national.
L'évolution des adhérents est donc un enjeu majeur pour la ligue. Elle doit être largement prise en considération dans les décisions retenues pourson projet de développement.

Chiffres clés en 2016-2017 :

- **3 887 Licenciés dans le Grand Est**
  - 68,2% ont moins de 18 ans
  - 37,4% de Féminines
- **66 Clubs**
  - Avec 696 licenciésen 2016/2017, le club « Eurométropôle Strasbourg Taekwondo » est le plus gros de France !
  - Avec 3 licenciés, le Club de Saint-Max (club du 54) est le plus petit club !
- **6 Comités Départementaux**
  - Meurthe et Moselle
  - Moselle
  - Vosges
  - Haut-Rhin (en cours de création)
  - Bas-Rhin (en cours de création)
  - Aube
- **5ème Ligue de France sur 16**

Evolution globale des Licences

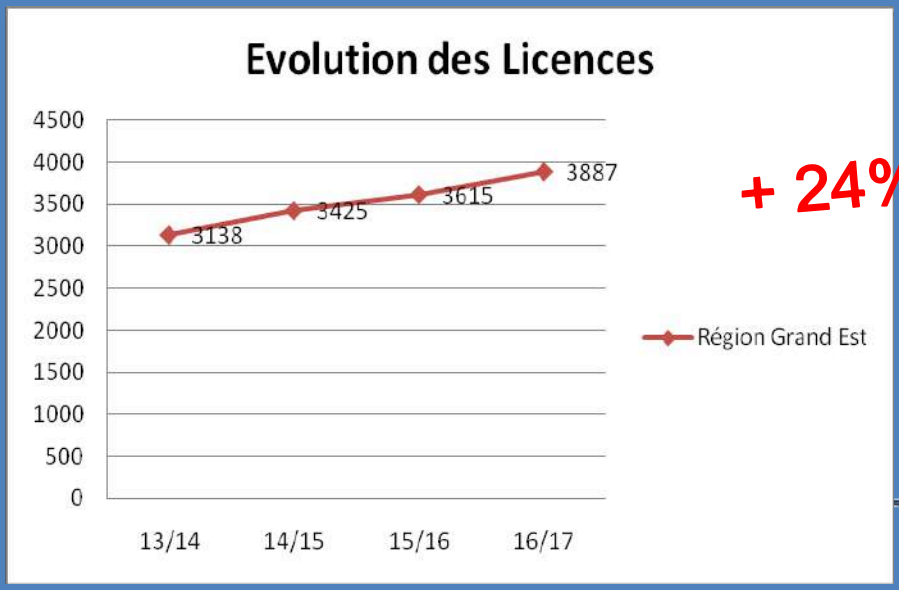

+ 24% en 4 ans !

Evolution par département des Licences

Saisons	Départ	13/14	14/15	15/16	*16/17*
Nombre de licenciés	Ardennes	36	39	36	***18***
	Aube	139	200	193	***142***
	Marne	43	33	27	***16***
	Haute-Marne	25	78	57	***69***
	Meuse	33	24	20	***24***
	Meurthe-et-Moselle	697	712	815	***918***
	Moselle	535	454	488	***466***
	Bas-Rhin	1 273	1 421	1 572	***1 640***
	Haut-Rhin	341	364	325	***463***
	Vosges	85	100	82	***131***
TOTAL	10 départements	3 138	3 425	3 615	***3 887***

Source FFTDA sept.2017

Les Clubs dans le Grand Est

	Saisons	13/14	14/15	15/16	*16/17*
Clubs	Clubs affiliés	62	65	66	***65***
	Ouverture	9	5	3	***5***
	Fermeture	0	2	2	***6***
	Différentiel	+ 9	+ 3	+ 1	***-1***

Saisons	Départ	13/14	14/15	15/16	*16/17*
Nombre de Clubs	Ardennes	2	2	1	***1***
	Aube	4	4	5	***5***
	Marne	2	1	1	***1***
	Haute-Marne	1	1	1	***1***
	Meuse	1	1	1	***1***
	Meurthe-et-Moselle	13	16	16	***16***
	Moselle	13	14	15	***14***
	Bas-Rhin	17	16	16	***15***
	Haut-Rhin	7	8	8	***9***
	Vosges	2	2	2	***3***
TOTAL	10 départements	62	65	66	***65***

Corrélation Clubs / Licences

Saisons	13/14	14/15	15/16	16/17
Clubs affiliés	62	65	66	65
Licences	3 138	3 425	3 615	3 887
Licenciés/Club	51	53	55	59,8

Le maillage des clubs sur le territoire :

La cartographie des clubs sur le territoire met en lumière le potentiel de développement du taekwondo dans la région. En effet, de nombreux secteurs à forte densité de population ne sont pas touchés avec des différences de répartitions entre les départements.

Les départements de l'Est de la Région (Bas-Rhin et Haut-Rhin) sont les plus développés, avec une concentration autour de Strasbourg pour le Bas-Rhin. La répartition semble plus équilibrée dans le Haut-Rhin.
Sur la Meurthe-et-Moselle, la discipline est principalement condensée sur l'agglomération nancéienne. Ainsi, ce département le plus important de la région en terme de clubs,a du mal à sortir de son fief historique (le premier club de taekwondo lorrain a vu le jour sur Nancy en 1970 et a permis de former des entraîneurs qui ont créé à leur tour des sections dans les environs). On constate aussi que des zones comme Lunéville, Dombasle, Briey ou Longwy, ne sont pas encore touchées par la pratique du taekwondo.

Sur la Moselle, le phénomène est différent puisque le nombre de clubs augmente, mais la répartition géographique est éparpillée avec deux gros bassins : une zone autour de Saint-Avold/ Sarreguemines et une zone autour de Metz. Le potentiel à conquérir se situe au cœur des grosses agglomérations telles que Metz, Thionville, Forbach ou Sarrebourg.

Sur les Vosges, des clubs existent sur les deux principales villes (Epinal et Saint-Dié), et un nouveau club à vu le jour à Bruyères en 2016, mais reste une très grande partie du département à investir avec des spécificités propres à ce territoire rural montagneux.

Sur la Meuse, les Ardennes, la Marne et la Haute-Marne, on trouve des départements avec un seul club dans la ville phare.

Tout comme avec Nancy et Strasbourg, Troyes est la ville qui rayonne en Taekwondo sur le département de l'Aube avec une concentration de 5 clubs.

Les pratiquants :

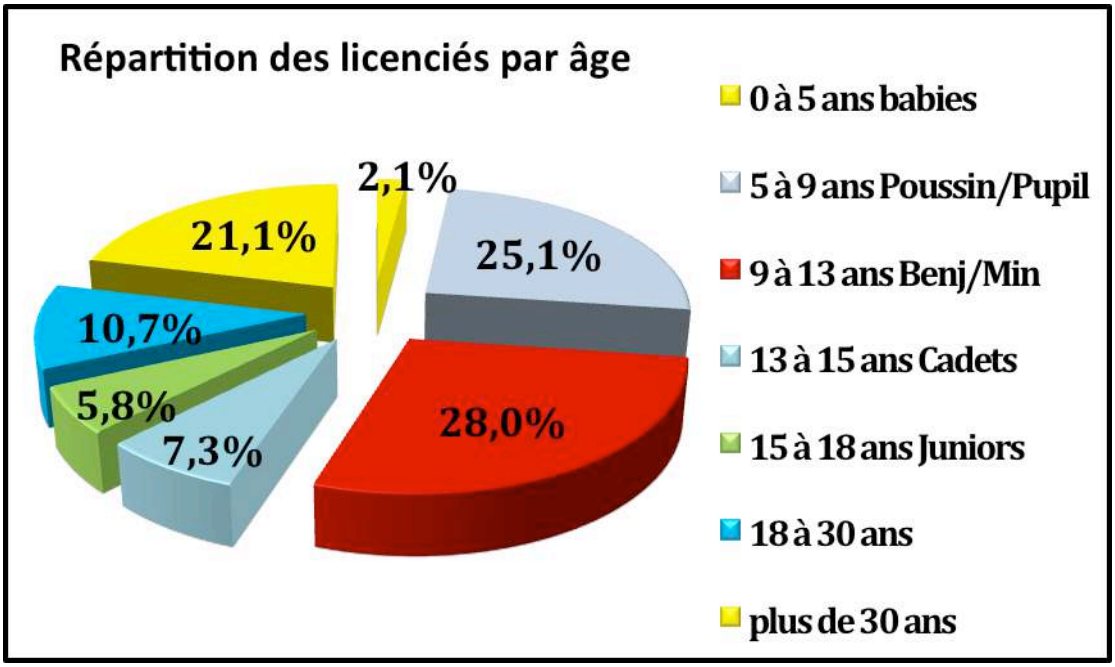

Répartition des licenciés par sexe

LICENCIES	Hommes		Femmes		Total	
	2015/16	2016/17	2015/16	2016/17	2015/16	2016/17
Meurthe-et-Moselle	530	554	280	364	815	918
dont moins de 18 ans						
Meuse	9	14	11	10	20	24
dont moins de 18 ans						
Moselle	330	316	158	150	488	466
dont moins de 18 ans						
Vosges	50	79	32	52	82	131
dont moins de 18 ans						
Ardennes	24	13	12	5	36	18
dont moins de 18 ans						
Marne	18	13	9	3	27	16
dont moins de 18 ans						
Haute-Marne	41	42	16	27	57	69
dont moins de 18 ans						
Bas-Rhin	1002	1003	570	637	1572	1640
dont moins de 18 ans						
Haut-Rhin	213	304	112	159	325	463
dont moins de 18 ans						
Aube		94		48	193	142
dont moins de 18 ans						
TOTAL LICENCES		2 432		1 455	3 615	3 887
dont moins de 18 ans		1 676		976		2 652

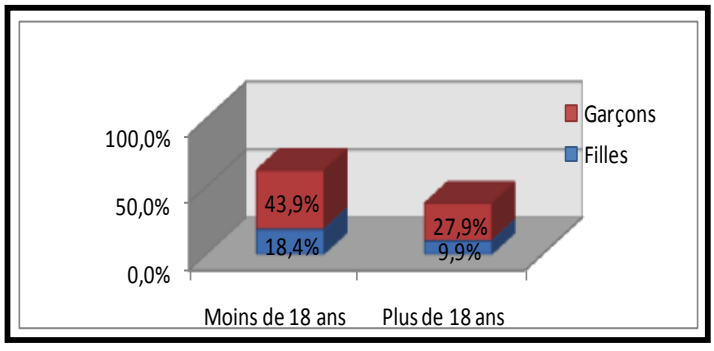

Les données présentées dans ce tableau permettent d'identifier le cœur des pratiquants de taekwondo en Région. On peut alors essayer de cibler un panel et faire émerger des besoins pour pouvoir mettre en adéquation des activités au niveau de la ligue qui leur correspondent. Ainsi la mise en place d'activités comme les stages vacances et les échanges inter clubs enfants sont pertinentes puisqu'elles complètent une activité en club de la tranche d'âge du plus grand nombre de pratiquants. Pour les autres pratiquants, plusieurs actions sont en place comme le développement de l'activité body taekwondo pour les féminines seniors (+18 ans) ou la pratique hapkido self-défense pour les masculins seniors (+ 18 ans).

Sur l'évolution globale, on note une progression significative du nombre des licenciés de Taekwondo depuis les quatre dernières années.

Si l'on réalise un focus par département, l'évolution est plus complexe. On met alors en lumière des problèmes de terrain :

- Le Bas-Rhin apparaît être le département phare de la Région (+22,38%) et possède à Strasbourg le club le plus important de France en terme de licences.
- Le département de Meurthe-et-Moselle (+24%), lui aussi est en expansion depuis quatre ans et avec ses 16 clubs, c'est le plus doté de la Région de ce côté-là.
- Le nombre des licenciés des Ardennes, de la Marne et de la Meuse, est en nette récession depuis 2014. A noter que ce sont des départements où ne réside qu'un seul club dans chacun…
- Les licences des départements de la Moselle, des Vosges et de la Haute-Marne ont une évolution en dents de scie.

On peut dégager une tendance avec un développement positif sur les secteurs où la discipline est regroupée et bien développée (départ. 54 et 67). Il y a sans aucun doute une corrélation entre une activité inter-clubs de clubs proches entre eux et une progression de la discipline. A contrario, les clubs isolés semblent en perte de vitesse et s'essoufflent (départ. 55, 51, 08).
D'autre part, il est à préciser que certains clubs non-affiliés à la fédération délégataire existent sur le territoire et sont en retrait du système fédéral. Ils représentent pour autant une force vive à reconquérir.
Il est à noter aussi une tendance à la fusion de certains clubs afin de pouvoir mutualiser des moyens. Les collectivités locales sont d'ailleurs très favorables à ce type de rapprochement.

Les ATHLETES DE HAUT-NIVEAU DE LA LIGUE GRAND EST

5 sportifs de haut niveau listés
dont deux femmes
3 « Relève » , 1 « senior » , 1 « élite »

WIET-HENIN Magda	Elite
MALLIEN Clara	Senior
BOUZID-SOUIHLI Ismael	Relève
NAMISS Adil	Relève
DROUIN Lucas	Relève

Palmarès :

WIET-HENIN Magda (22 ans) :

- Membre de l'Equipe de France Taekwondo (pensionnaire de l'INSEP)
- Collectif des J.O. de RIO 2016 (remplaçante officielle)
- Vice-championne d'Europe Senior 2016
- Championne de France Senior 2016
- 3ème Championnat d'Europe Senior 2014
- 3ème Championnat du Monde Senior par Equipe 2014
- 3ème Championnat d'Europe d'Europe Senior 2013
- Vice-Championne du Monde Senior par Equipe 2013
- Vice-Championne d'Europe -21 ans 2012
- Championne du Monde Junior 2012
- Championne de France 2011 ; 2012 ; 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017

MALLIEN Clara (26 ans) :

- Membre de l'Equipe de France Taekwondo
- Championne d'Europe Universitaire 2013
- Championne de France 2016
- Vice-Championne de France 2017 ; 2015 ; 2014

BOUZID-SOUIHLI Ismaël (19 ans) :

- Membre de l'Equipe de France Taekwondo (pensionnaire de l'INSEP)
- Champion du Monde de la Francophonie 2016
- Champion des jeux Méditerranéens 2016
- 3ème Championnats du Monde Juniors 2014
- Vice-Champion d'Europe Cadet 2011
- Champion de France 2011 ; 2013 ; 2015 ; 2017

CONSTATS-DIAGNOSTIC-OBJECTIFS-ACTIONS

Les Constats

LesPoints forts

- **Taekwondo Discipline Olympique :**
  L'appartenance au cercle restreint des « Disciplines Olympiques » est un atout indéniable qui propulse le Taekwondo dans une dimension mondiale indiscutable. Bien que cette discipline soit encore assez confidentielle en France, elle connait une grande popularité sur la scène mondiale. En effet, il est bon d'insister sur l'universalité du Taekwondo. Il est présent dans quasiment tous les pays de la planète : le Taekwondo est au 6ème rang des disciplines les plus représentées dans le monde. Au dernier J.O. de RIO 2016, on a comptabilisé 6 nations dont le porte drapeau était un taekwondoïste !
  Dans la perspective de PARIS 2024, le Taekwondo français, comme toutes disciplines olympiques, sera sous une exposition médiatique planétaire. La promotion et la médiatisation qui en découlera devraient rayonner sur les clubs et ainsi booster la pratique.
- **Une Marge de développement énorme :**
  Au regard du faible maillage géographique des clubs sur le territoire du Grand Est, on ne peut que constater la marge de progression qui existe pour le Taekwondo et ses disciplines associées. La prise de conscience d'un équilibrage de la diffusion du Taekwondo sur le territoire dans sont entièreté permet dès maintenant d'élaborer des stratégies d'expansion perceptibles rapidement.
- **Une augmentation de 24% en 4 ans :**
  Cette statistique démontre l'élan de progression favorable que connaît la discipline. Charge à la Ligue de conserver et même d'accentuer cette augmentation par une politique de développement structurée.
- **Des Athlètes HN performants :**
  La ligue de Taekwondo a une chance de compter parmi ses licenciés des athlètes qui performent sur le plan international et qui portent haut les couleurs du Grand Est. Ce sont des références pour nos jeunes pratiquants et font l'admiration de tous pour les valeurs qu'ils incarnent. Ils restent accessibles auprès des licenciés de la Ligue et démontrent que le chemin vers le au haut-niveau est possible.
- **Un savoir faire et des compétences reconnus en terme d'organisation des compétitions :**
  Les manifestations de Taekwondo régionales sont des références au plan national pour la qualité de leur organisation. Depuis plus de 20 ans, les compétitions régionales, nationales et internationales de Taekwondo sont proposées sur la Lorraine et l'Alsace. Cette expérienceacquise au fil des ans est désormais mutualisée pour devenir une vraie valeur ajoutée dans notre Région.
- **Nouvelle équipe dirigeante dynamique et jeune :**
  L'élection du 8 octobre 2017 a vu l'arrivée de nouveaux élusà la tête de la Ligue Grand Est de Taekwondo.Cette énergie induite par un nouveau départ dans la construction de sa discipline sur le territoire du Grand Est, reste une opportunité qui va favoriser le développementet apporter une vision plus moderne.

Une Ligue structurée

La Ligue Grand Est de Taekwondo, grâce aux aides directes et indirectes notamment de la Région et du CROS (Maison Régionale des Sports, dispositif impact emploi, formations, …), possède des conditions de travail et de structuration favorables. Cela offre un socle à la construction et une centralisation de la Ligue ce qui facilite l'élaboration des actions.

Qualité des Experts Régionaux :

Pour pouvoir mener et proposer des actions techniques qui tiennent la route, il faut s'appuyer sur des personnes de qualité. La ligue Grand Est compte dans ses rangs des experts reconnus dans les différents domaines techniques qu'exige la discipline. Ils sont sollicités à travers l'Equipe Technique Régionale ou lors d'interventions ponctuelles.

Le Taekwondo et les D.A. :

- Des disciplines attractives : Le Taekwondo comme les disciplines associées proposent des activités physiques et sportives, à la fois spectaculaires et martiales qui attirent de plus en plus de monde de part les différentes qualités techniques, sa mobilité, son image, son exotisme, les effets de mode …
- Une image moderne (high-tech) : Le Taekwondo fait figure d'une discipline bien ancrée dans le 21ème siècle avec son équipement de compétition fait de plastrons électroniques, de casques électroniques, son affichage digital des points, l'utilisation de la vidéo, etc.
- Véhicules des valeurs fortes : comme tous les arts martiaux, le Taekwondo est emprunt de valeurs éducatives et morales. C'est une force qui séduit de nombreux adhérents et parents.
- Discipline pluriel : Le Taekwondo propose différentes formes de pratique comme la compétition, la technique, la self-défense, le body taekwondo, l'entretien physique ainsi que les différentes disciplines associées.
- Diversité du public : En terme d'âge, de csp, de mixité sociale, physique et culturelle, le Taekwondo attire des pratiquants de différents horizons. C'est une discipline sans distinction, accueillante, riche et accessible à tous.

Les Points faibles

Un Déficit de notoriété :

En France, le Taekwondo a encore besoin de se faire connaître auprès du grand public. La popularité passe par des actions fédérales, le charisme d'un athlète, la réussite internationale, le nombre de pratiquants. Au niveau régional, nous devons aussi travailler notre image pour une reconnaissance auprès du public local.

L'arbitrage :

- Dans sa forme de pratique compétitive actuelle, le Taekwondo a un grand besoin. Ainsi, pour que deux compétiteurs s'affrontent, il faut entre 7 et 10 arbitres sur aire de combat ! C'est une contrainte importante pour l'organisation.
- L'arbitrage doit se structurer dans sa détection, sa formation, sa filière. On doit attirer des pratiquants vers l'arbitrage et les conserver !

Un matériel de compétition coûteux :

L'équipement électronique des aires de compétition possède un coût d'investissement élevé qui reste incontournable si l'on souhaite maintenir un niveau de pratique compétitif. C'est aussi un matériel fragile et qui devient vite obsolète…

Un manque d'enseignants :

Le problème de développement des clubs n'est pas tant lié au fait de trouver des salles pour implanter l'activité que de trouver des enseignants. En effet, on peut envisager de créer de nombreux clubs, mais le frein va être posé lorsqu'il faudra rechercher un entraîneur… Nous sommes actuellement dans une situation où l'on ne possède pas assez de personnes formées techniquement (grade de ceinture noire) et pédagogiquement (diplômes fédéraux) pour animer des clubs supplémentaires.

Un manque de moyens financier pour la filière sportive :

Actuellement, la gestion d'un groupe de compétiteurs correspond à un budget important (inscription, déplacement, hébergement, matériel) que certains clubs ne peuvent plus soutenir. On recense alors un désengagement de certains adhérents pour la compétition.

Un maillage déséquilibré sur la Région :

Au vu de la cartographie des clubs sur le territoire, on remarque facilement que le taekwondo est absent sur certains secteurs.

Un manque de relais locaux :

La ligue met en place des animations locales pour fidéliser les adhérents, promouvoir, informer, détecter, former. Mais il est difficile de quadriller un territoire aussi vaste que la Région Grand Est. Il va falloir mettre en place des dispositifs qui soient capables de prendre le relai (ce peut être des comités départementaux, des regroupements de clubs, …).

Les Axes de Travail

La loi NOTRe impose un **challenge** que la Ligue envisage comme **une immense opportunité**. Avec un nouveau territoire, vaste et hétérogène, de nouveaux acteurs et une équipe recomposée d'élus et de techniciens : C'est un nouveau départ !

L'ambition première du projet est la structuration de la Ligue et de sa gestion, l'animation de tout le territoire pour tous les publics. Une attention particulière sera également donnée à la pratique du Haut-Niveau et au parcours qui favorise l'accès à cette pratique.

A l'instar du projet fédéral, nos ambitions s'articulent autour de 4 thématiques fortes qui permettront de décliner des objectifs stratégiques puis des actions de terrains.

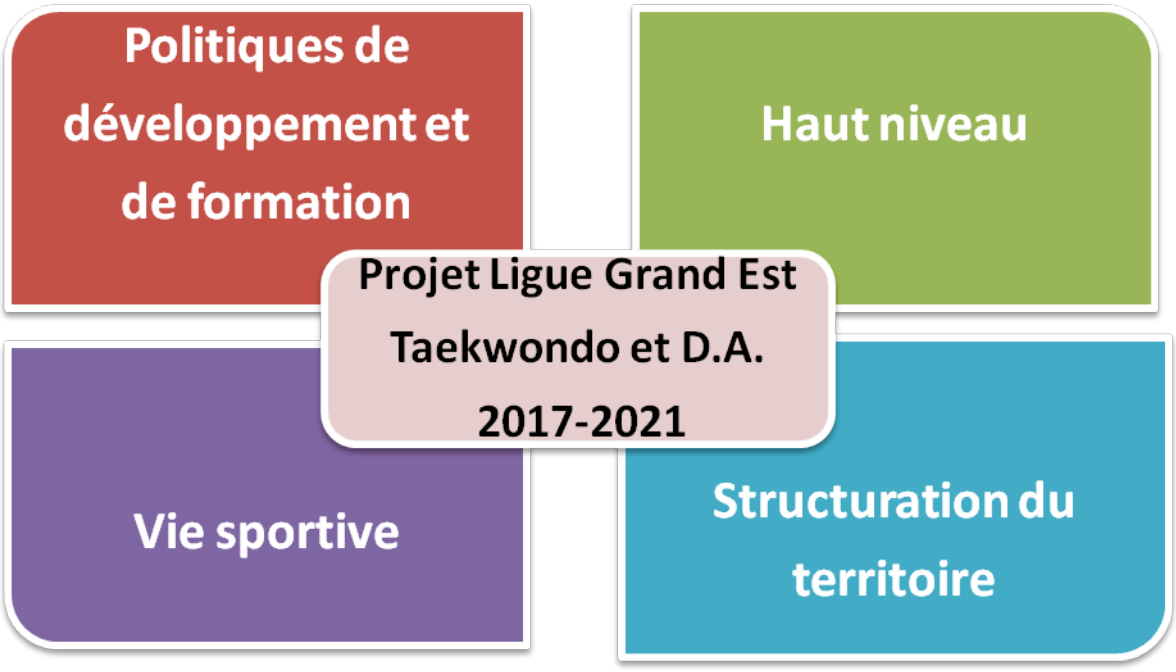

Les Objectifs pour la période 2017-2021

Les objectifs doivent permettre de répondre aux problématiques de développement de la Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A. .